



## **67<sup>e</sup> SESSION DU COMITE EXECUTIF UNHCR**

**Genève, 3 - 7 Octobre 2016**

### **INTERVENTION DE S.E MARCEL ALAIN DE SOUZA**

**Président de la Commission de la CEDEAO**

- **Monsieur le Président de la 67<sup>e</sup> Session du Comité Exécutif,**
- **Monsieur le Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés,**
- **Excellences Mesdames et Messieurs,**

La CEDEAO voudrait vous féliciter, **Mr Filippo Grandi**, pour votre nomination et pour le leadership dont vous avez fait montre dans la mobilisation de cette 67<sup>e</sup> Session du Comité Exécutif avec des conditions exceptionnelles d'accueil et d'hospitalité.

La CEDEAO marque son adhésion totale à la Déclaration de New York sur les réfugiés et les Migrants. Elle salue également la portée de votre Déclaration liminaire, Mr le Haut Commissaire, ainsi que le rôle et l'engagement du HCR dans la coordination de l'action internationale sur la protection des populations vulnérables. La CEDEAO voudrait réaffirmer ici, sa détermination à renforcer la coopération avec le Haut Commissariat dans le relèvement des différents défis moraux et humanitaires auxquels nous sommes tous confrontés.

#### **Mesdames et Messieurs,**

L'Afrique de l'Ouest n'est pas en reste de ce phénomène mondial des déplacements massifs. Elle est en effet confrontée à de multiples défis humanitaires notamment, ceux en lien avec les conflits. Il vous souviendra également d'autres défis tels que le virus de la maladie d'Ebola dont nous nous efforçons toujours à endiguer les effets dévastateurs.

Au-delà des interventions directes, la mobilisation de l'assistance des tiers parties et le renforcement des capacités, les différentes initiatives prises par

la CEDEAO, pour faire face à ces défis, consistent en l'élaboration de stratégies, de politiques et de programmes visant à mettre en œuvre le mandat humanitaire tel qu'articulé dans Instruments juridiques de la région. En particulier, la CEDEAO a adopté en 2012 la politique humanitaire qui lui sert ainsi de cadre normatif pour orienter ses interventions et asseoir son rôle de coordination avec le soutien des Etats membres.

La CEDEAO saisit cette occasion pour saluer ici, l'engagement des Etats membres et les efforts d'accueil qu'ils exercent, avec conviction, dans le traitement des questions de réfugiés et de déplacés en Afrique de l'Ouest.

### **Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Un des défis majeurs actuel auquel la région fait face c'est bien les attaques répétitives du groupe terroriste Boko haram qui affectent environ 14,8 millions de personnes, dont 7 millions sont dans le besoin urgent d'aide humanitaire. Ces insurrections ont généré plus de 2 millions de déplacées internes et plusieurs centaines de réfugiés. Il est encourageant de noter que le gouvernement nigérian travaille assidûment pour résoudre ce problème ; et le HCR soutient avec détermination ce processus. Dans le même ordre d'idée, la CEDEAO et le HCR ont travaillé ensemble pour la signature et la ratification de la Convention de Kampala dont la mise en oeuvre, nous aidera à résoudre rapidement certains problèmes inhérents à la situation de déplacés internes créée par l'insurrection de Boko Haram.

Répondre aux défis de l'apatridie en Afrique de l'Ouest reste également une priorité. On peut se féliciter du succès de la conférence ministérielle, organisée sur cette problématique en 2015 à Abidjan (République de Côte d'Ivoire) par la CEDEAO en partenariat avec le HCR. A la suite de cette Conférence dont les recommandations ont été entérinées par le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, un projet de plan d'action (PoA) a été élaboré et sera, très prochainement, présenté aux organes statutaires de la Communauté.

### **Monsieur le Président,**

L'excellent partenariat entre la CEDEAO et le HCR a conduit au fil des années à des résultats très probants dont on peut se féliciter. Le soutien technique et financier du HCR, a permis en effet la mise en place de l'équipe d'intervention d'urgence de la CEDEAO (EIUC) en 2006. Il s'agit pour la CEDEAO, d'un véritable outil de mise en œuvre des programmes d'aide humanitaire de la région. C'est à ce titre, que l'équipe a été déployée au Mali en 2014 pour soutenir les opérations humanitaires de la CEDEAO dans cet Etat membre. Je m'empresserai de relever ici, avec satisfaction, que le HCR a également bénéficié de ce dispositif au Mali.

Nous travaillons présentement à renforcer ce mécanisme d'intervention d'urgence à travers des réformes appropriées de nature à mieux le positionner pour consacrer des réponses humanitaires efficaces en Afrique de l'Ouest. Le soutien continu du HCR dans ce processus de réformes est encore très souhaitable.

La CEDEAO voudrait saisir le privilège qui lui est ainsi donné de s'adresser aux membres du Comité, pour lancer un appel à tous les partenaires afin qu'ils apportent les appuis nécessaires requis dans cette dynamique d'accompagnement des efforts régionaux. Car en effet, la promotion de l'approche régionale est, nous semble-t-il, aussi une partie constitutive des solutions globales aux différents problèmes humanitaires dont les enjeux sont parfois transrégionaux.

**Excellences Mesdames et Messieurs**, en dépit de la situation économique mondiale actuelle avec ses défis croissants, nous devons garder à l'esprit la nécessité de poursuivre courageusement nos efforts conjoints dans la résolution des problèmes humanitaires. La CEDEAO voudrait vous assurer de sa ferme volonté à y contribuer à travers notamment son adhésion à la mise en œuvre des engagements pris non seulement à New York mais aussi lors du récent Sommet humanitaire mondial tenu à Istanbul en mai 2016.

La CEDEAO forme enfin le vœu d'un partenariat effectif pour l'amélioration de la situation des populations affectées à travers le monde. Que puisse ce partenariat concrétiser l'espoir que l'on veut donner en particulier à ces millions de déplacés ouest-africains dans la construction d'une vie meilleure et d'une CEDEAO prospère et plus résiliente.

**Je vous remercie de votre aimable attention !**